

DOCUMENT **Le terrorisme climatique**

“ En l'an 2007, tempête dans un verre d'eau : scientifiques et politiques font de la pensée magique.

Le Giec déclare à l'unanimité : « *L'homme est coupable de crime contre la nature...* » Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon déclare : « *On est au bord d'une catastrophe.* »

Al Gore est à Hollywood : il reçoit deux Oscars pour un film de science-fiction, *Une vérité qui dérange*.

Pourtant scientifiquement, qu'a-t-on prouvé ? RIEN.

Une certitude scientifique, c'est du 100 % de vérité. Ce n'est pas du 99 %, ni une intuition, ni même une intime conviction et encore moins de la prospective sur disque dur. Et surtout, ce n'est ni à la politique ni aux médias d'en décerner le label. Si désormais la parole ou la 3D valent davantage qu'une preuve, notre démocratie est en péril, avec pour seule certitude éprouvée le spectre de la tyrannie.

Ainsi, à 90 % le réchauffement climatique serait dû aux nuisances humaines, chiffre arrêté par les plus hautes instances scientifiques internationales qui, dans la foulée, affirment que 90 % c'est comme 100 %. Cette « évidence » pose le problème du danger des certitudes collectives avec cinq questions qui dérangent. Quid des 10 % restants ? Que faire s'ils avaient raison ? Quid de la preuve scientifique ? Quid des lois de la nature qui ignorent l'existence de l'homme ? Et comment au XXI^e siècle une déclaration, fût-elle de milliers de scientifiques, est-elle devenue un théorème ?

(...) La posture prise par les climatologues pose un problème grave de rigueur scientifique. La climatologie est aujourd'hui loin d'être une science exacte. Elle se fonde essentiellement sur des résultats parcelaires et incomplets, en grande partie fondés uniquement sur des modèles simulés sur ordinateur. Sa capacité de prédiction n'est pas prouvée. Vouloir s'engager sur des mesures concrètes pour changer le monde entier, au nom de ces projections, relève du charlatanisme et non d'une vérité scientifique.

(...) Il n'existe pas de preuve scientifique de la culpabilité humaine comme cause du réchauffement climatique. Certes, il existe de nombreux indices, des présomptions sérieuses, mais pas de preuve définitive, c'est-à-dire scientifiquement démontrée. En revanche, il existe une quasi-unanimité des climatologues qui se disent convaincus de cette culpabilité. Mais la science ne se décrète pas, ni par consensus, ni par unanimité. De plus, les climatologues sceptiques sont mis au ban de leur institution et ne peuvent plus travailler normalement. (...) Ceux des climatologues qui voudraient attribuer le réchauffement climatique à une cause naturelle sont systématiquement mis à l'écart de nombreuses activités institutionnelles. Aucun couac des contradicteurs de l'éminent Giec ne doit être toléré. Il existe aujourd'hui les bons scientifiques et les hérétiques.

S'agissant de science et non de divin, les représentants de l'autorité supérieure ne demandent pas de « brûler » les sceptiques, pas encore, mais tout de même interviennent massivement et au grand jour pour empêcher la nomination éventuelle d'un

Et si l'homme n'était pas coupable du réchauffement climatique ? C'est une des questions polémiques que pose Serge Galam * dans un essai où Al Gore, l'ONU et les experts en climatologie en prennent pour leur grade. Extraits exclusifs.



accepter le principe de la contestation de la « vérité », mais à la condition qu'on leur en apporte une preuve solide. Ce qui semble effectivement légitime. On ne peut pas demander la mise en accusation de quelqu'un sans un minimum de pièces à conviction. On ne peut pas obtenir la révision d'un procès sans apporter d'élément nouveau et suffisant. Et c'est tant mieux.

Ainsi, pour rendre recevable une remise en cause du verdict scientifique de la culpabilité humaine, ses adeptes, largement majoritaires parmi les scientifiques et les citoyens occidentaux, réclament une preuve de la non-culpabilité de l'homme pour accepter la contestation et éventuellement rouvrir le débat sur la question qui pour l'heure a été décrétée close. Tout sceptique éventuel est donc sommé d'apporter des preuves solides de ce qui fonde son scepticisme pour avoir le droit de l'exprimer. (...) Mais ce n'est pas aux sceptiques d'apporter des preuves, c'est aux scientifiques qui clament cette culpabilité humaine de la prouver, par-delà leurs présomptions. Le rôle des sceptiques est de dire que, contrairement à ce qui est affirmé, la culpabilité de l'homme n'a pas été scientifiquement prouvée. Rappelons simplement l'évidence, on ne prouve pas l'inexistence de ce qui n'existe pas. On n'a pas à prouver ce qui n'existe pas. Si des gens croient aux fantômes, c'est à eux de prouver leur existence, ce n'est pas à ceux qui n'y croient pas d'apporter la preuve de leur inexistence. Une fois de plus, si un seul climatologue avait la preuve de la culpabilité humaine, il suffirait qu'il la donne, la cause serait entendue et le débat clos.

Toutes ces conférences internationales gigantesques seraient alors superflues, tout comme l'alignement de milliers de noms sur des séries de déclarations de consensus.

* Serge Galam est physicien et sociophysicien à l'Ecole polytechnique, directeur de recherche au CNRS et membre du Centre de recherche en épistémologie appliquée (Crea).

Les scientifiques ont perdu le Nord, de Serge Galam (Pion, 216 p., 21 €). En librairie le 18 septembre.

